

Mort de Fourniret : une instruction bafouée

Article rédigé par *europe1.fr*, le 11 mai 2021

Source [*europe1.fr*] La mort de Michel Fourniret, reconnu coupable de huit meurtres et mis en examen pour quatre crimes, "laisse beaucoup de familles dans le silence", selon l'un des avocats du père d'Estelle Mouzin, que le tueur en série avait récemment reconnu avoir tuée. Eric Mouzin a réagi à son décès mardi sur notre antenne.

[Décédé lundi, le tueur en série Michel Fourniret](#), reconnu coupable de huit meurtres et mis en examen pour quatre crimes, emporte avec lui de nombreux secrets dans la tombe. [Sa mort "laisse beaucoup de familles dans le silence", estimait lundi au micro d'Europe 1 Didier Seban](#), l'un des avocats du père d'Estelle Mouzin, fillette disparue en 2003 et que Fourniret avait reconnu avoir tuée. Le père de cette dernière, Eric Mouzin, était l'invité d'Europe 1 mardi. "Sa mort était annoncée car son état de santé s'était considérablement détérioré depuis plusieurs mois. C'était prévisible, et cela devait arriver très vite", a-t-il réagi.

"Sa mort est anecdotique - il était malade, c'était normal. Mais le problème, c'est qu'elle est la manifestation de toutes les erreurs commises, dans le dossier d'Estelle et dans d'autres dossiers", a regretté Eric Mouzin. "La manifestation aussi du défaut de la justice française d'instruire ce genre d'affaires et de la sorte de légèreté qui a été la règle vis à vis de ce couple".

S'il reconnaît que depuis qu'elle est en charge du dossier, la juge d'instruction Sabine Kheris "a fait preuve d'une ténacité exceptionnelle", Eric Mouzin déplore que la justice ait mis si longtemps à tenter de reconstituer le parcours du couple. "Car quand ils sont arrêtés en 2003, et que les enquêteurs belges les livrent à la police, on s'étonne et on s'interroge, vraiment c'est incompréhensible, qu'il n'y ait pas eu une tentative de suivi du parcours de ce couple ! Ce n'était pas possible, après qu'ils aient avoué une série de meurtres en 87, 88, 89, 90, 2000 et 2001, qu'on puisse penser qu'il n'y en avait pas eu d'autres".

"Il était malade, sénile, ne comprenait pratiquement pas ce qu'on lui disait, cela n'avait pas grand intérêt de le juger", a également estimé le père d'Estelle Mouzin, arguant qu'il ne s'était pas encore projeté sur l'étape du procès, alors que le corps de sa fille n'a toujours pas été retrouvé. "Je suis encore dans 'l'étape instruction', et dans l'attente des décisions que va prendre la juge Mme Kheris pour retrouver Estelle, savoir si elle engage d'autres investigations, ou si elle considère qu'elle dispose de tous les éléments pour clôturer son dossier. Et dans ce cas nous n'aurons pas retrouvé le corps d'Estelle."

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)